

**COMMUNE DE LA BRUYERE**

**ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL**

Extrait du Code de la Démocrate Locale et de la Décentralisation :

Art L1122-17. Le Conseil ne peut prendre la résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente. Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

M.....

est invité(e) pour la première fois à assister à la séance qui aura lieu le jeudi 26 mai 2016 à la Maison communale à Rhisnes, à 19 H 30 précises.

Le 18/5/2016.

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

**Y.GROIGNET**

**R.CAPPE**

EN SEANCE PUBLIQUE :

1. Procès-verbal de la séance du 28 avril 2016: Approbation
2. Comptes annuels communaux : Exercice 2015 : Approbation
3. Budget communal: Exercice 2016: Modification budgétaire n°1:Service ordinaire: Approbation
4. Budget communal: Exercice 2016: Modification budgétaire n°1: Service extraordinaire: Approbation
5. Comptes annuels du CPAS: Exercice 2016: Approbation
6. Budget du CPAS: Exercice 2016: Modification budgétaire n°1: Service extraordinaire: Approbation
7. Budget du CPAS: Exercice 2016: Modification budgétaire n°1: Service extraordinaire: Approbation
8. Compte de la Fabrique d'Eglise de Bovesse : Exercice 2015: Approbation
9. Compte de la Fabrique d'Eglise de Rhisnes: Exercice 2015: Approbation
10. Planification d'urgence: Désignation du responsable communal : Décision
11. Logements publics: Inventaire: Approbation
12. IDEFIN: Assemblée générale ordinaire du 22 juin 2016: Approbation

- a) Procès-verbal de l'Assemblée générale du 16 décembre 2015
  - b) Rapport de gestion et Comptes annuels 2015
  - c) Décharge aux Administrateurs et au Commissaire-Réviseur
  - d) Désignation d'un Administrateur
13. BEP : Assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 21 juin 2016: Approbation
- A. Assemblée générale ordinaire
    - a) Procès-verbal de l'Assemblée générale du 15 décembre 2015
    - b) Rapport d'activités 2015
    - c) Bilan et Comptes 2015
    - d) Décharge aux Administrateurs et au Commissaire-Réviseur
  - B. Assemblée générale extraordinaire  
Modifications statutaires
14. BEP Environnement: Assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 21 juin 2016: Approbation
- A. Assemblée générale ordinaire
    - a) Procès-verbal de l'Assemblée générale du 15 décembre 2015
    - b) Rapport d'activités 2015
    - c) Bilan et Comptes 2015
    - d) Décharge aux Administrateurs et au Commissaire-Réviseur
    - e) Désignation d'un Administrateur
  - B. Assemblée générale extraordinaire  
Modifications statutaires
15. BEP Expansion Economique: Assemblée générale ordinaire du 21 juin 2016: Approbation
- a) Procès-verbal de l'Assemblée générale du 15 décembre 2015
  - b) Rapport d'activités 2015
  - c) Bilan et Comptes 2015
  - d) Décharge aux Administrateurs et au Commissaire-Réviseur
  - e) Désignation d'un Administrateur
16. BEP Crématorium: Assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 21 juin 2016: Approbation
- A. Assemblée générale ordinaire
    - a) Procès-verbal de l'Assemblée générale du 15 décembre 2015
    - b) Rapport d'activités 2015
    - c) Bilan et Comptes 2015
    - d) Décharge aux Administrateurs et au Commissaire-Réviseur
    - e) Désignation d'une Administratrice
  - B. Assemblée générale extraordinaire  
Modifications statutaires
17. IMIO: Assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 2 juin 2016: Approbation
- A. Assemblée générale ordinaire
    - a) Rapport de gestion du Conseil d'Administration
    - b) Rapport du Collège des Contrôleurs aux comptes
    - c) Comptes 2015
    - d) Décharge aux Administrateurs et au Collège des Contrôleurs aux comptes
    - e) Désignation d'un Administrateur
  - B. Assemblée générale extraordinaire

## Modifications statutaires

18. IMAJE: Assemblée générale ordinaire du 20 juin 2016: Approbation
  - a) Procès-verbal de l'Assemblée générale du 14 décembre 2015
  - b) Modification statutaires
  - c) Rapport d'activités 2015
  - d) Rapport de gestion 2015
  - e) Comptes 2015
  - f) Rapport du Commissaire-Réviseur
  - g) Décharge aux Administrateurs
  - h) Décharge au Commissaire-Réviseur
  - i) Désignation d'un Réviseur pour les comptes 2016 à 2018
  - j) Rapport du Comité de Rémunération pour 2015
  - k) Démission et désignation d'un Administrateur
  - l) Démission d'affiliés
  - m) Démissions et désignations de représentants à l'Assemblée générale
  
19. Voirie communale: Déplacement partiel d'une servitude publique de passage: Section d'Emines: Décision
  
20. Service des travaux: Acquisition de béton, de produits hydrocarbonés, de produits de béton et de fonte: Décision
  - a) Cahier des charges
  - b) Devis estimatif
  - c) Mode de marché
  
21. Patrimoine communal: Réfection de la rue Janquart: Section de Meux: Décision
  - a) Cahier des charges
  - b) Devis estimatif
  - c) Mode de marché
  
22. Patrimoine communal: Rénovation de la rue de Cognelée: Section de Warisoulx: Décision
  - a) Cahier des charges
  - b) Devis estimatif
  - c) Mode de marché
  
23. Service des travaux: Réparation d'un tracteur: Prise d'acte
  
24. Patrimoine communal: "Petit Val Saint-Joseph". Hydrofugation des façades: Section de Rhisnes: Décision
  - a) Cahier des charges
  - b) Devis estimatif
  - c) Mode de marché
  
25. Patrimoine communal: Aménagement des abords d'une implantation scolaire: Section d'Emines : Décision
  - a) Cahier des charges
  - b) Devis estimatif
  - c) Mode de marché
  
26. Administration communale: Achat de 2 ordinateurs: Centrale de marchés de la Province du

Hainaut: Décision

27. Patrimoine communal: "Petit Val Saint-Joseph": Acquisition d'appareils électroménagers: Décision
  - a) Cahier des charges
  - b) Devis estimatif
  - c) Mode de marché
28. Contrat de Rivière Meuse aval et affluents: Contrat programme 2017-2019: Approbation

A HUIS-CLOS :

29. Ratification de la désignation d'une institutrice maternelle temporaire à temps plein aux écoles communales de La Bruyère
30. Ratification de la désignation d'une institutrice maternelle temporaire à mi-temps aux écoles communales de La Bruyère
31. Ratification de la désignation d'une institutrice maternelle temporaire à mi-temps aux écoles communales de La Bruyère
32. Ratification de la désignation d'une maîtresse spéciale d'éducation physique temporaire à temps partiel ( 2 périodes ) aux écoles communales de La Bruyère
33. Ratification de la désignation d'un maîtres spécial d'éducation physique temporaire à temps partiel ( 1 périodes ) aux écoles communales de La Bruyère
34. Ratification de la désignation d'une maîtresse spéciale de morale temporaire à temps partiel ( 8 périodes) aux écoles communales de La Bruyère
35. Ratification de la désignation d'une maîtresse spéciale de morale temporaire à temps partiel ( 4 périodes) aux écoles communales de La Bruyère
36. Ratification de la démission d'une maîtresse spéciale de morale à mi-temps aux écoles communales de La Bruyère
37. Ratification de la désignation d'une maîtresse spéciale d'éducation physique temporaire à temps partiel ( 2 périodes ) aux écoles communales de La Bruyère
38. Ratification de la décision de prendre en charge 2 périodes de maître(sse) spécial(e) d'éducation physique pour les séances de natation à la piscine.
39. Ratification de la prolongation des désignations d'une institutrice primaire temporaire à temps partiel ( 18 et 6 périodes ) aux écoles communales de La Bruyère

## Commentaires

1.

2-4: Voir annexes

5-7: Voir annexes (1 exemplaire distribué à chaque chef de groupe politique)

8.

	Compte 2014	Budget 2015	Compte 2015
Recettes	22.019,34 €	43.179,20 €	47.752,99 €
Dépenses	13.171,28 €	43.179,20 €	40.668,25 €
Boni	8.848,06 €	0	7084,74 €

9.

	Compte 2014	Budget 2015	Compte 2015
Recettes	93.893,33 €	80.266,36 €	87.137,37 €
Dépenses	74.147,79 €	80.266,36 €	77.257,04 €
Boni	19.745,54 €	0	9.880,33 €

10. Dans le cadre de la planification d'urgence, il apparaît souhaitable de désigner un responsable de cette matière dans chaque commune, appelé "Planu".

Il est proposé d'attribuer officiellement à Monsieur Ph. Malotaux ce rôle qu'il remplit officieusement depuis de nombreuses années.

11. Par lettre du 24 mars 2016, le Département du Logement du SPW a sollicité de l'ensemble des villes et communes wallonnes, l'établissement d'un inventaire des logements publics présents sur leur territoire respectif.

Afin de s'assurer que le relevé ainsi réalisé soit strictement conforme à la réalité du terrain, il est recommandé d'en obtenir une approbation par le Conseil Communal.

12-18

19. Le 17 février 2016, le Collège décidait d'ouvrir une enquête publique d'une durée de 30 jours dans le cadre d'une demande de modification partielle du tracé de la voirie communale à Emines constituée par la servitude publique de passage reliant la rue Grand-Mère à celle du Centre.

Ce projet de déplacement des derniers mètres de ladite servitude trouve son origine dans le souhait des propriétaires riverains d'assurer la sécurité des usagers de celle-ci à son débouché dans la rue Grand-Mère. Réalisée du 22 mars au 20 avril, l'enquête publique a suscité 3 réactions dont 1 n'est guère favorable à cette démarche. Il est proposé au Conseil de marquer son accord sur ce dossier.

20. Comme chaque année, il est suggéré de procéder au marché d'approvisionnement en matériaux nécessaires à l'exécution, par le service des travaux, de ses tâches d'entretien, de rénovation ou d'extension du patrimoine communal.

Le devis estimatif global s'élève à 73.000 € TVAC et se ventile en:

29. lot 1: béton: 36000 € TVAC

30. lot 2: produits hydrocarbonés: 25000 € TVAC

31. lot 3: produits de béton: 8500 € TVAC

32. lot 4: produits de fonte: 3500 € TVAC

Mode de marché: procédure négociée

21. Une partie de la rue Janquart à Meux, constituée originellement d'une chaussée en béton, présente des dégradations de son enduisage de surface. Par ailleurs, les éléments linéaires se caractérisent par leur mauvais état d'un côté de cette voirie.

La réfection envisagée consiste en un fraisage de l'hydrocarboné résiduel partiel en surface, en un renouvellement de tous les joints de dilatation des dalles originelles, en la pose d'un nouveau revêtement et en un remplacement des bordures et filets d'eau.

Le devis estimatif atteint 110.000 € TVAC.

Mode de marché: adjudication ouverte

22. La rue de Cognelée constituée de dalles de béton, a souffert considérablement des affres du temps au niveau de ses différentes composantes.

La rénovation proposée se compose d'une reconstruction des dalles dégradées, d'un nettoyage et d'un regarnissage des joints de dilatation, de la mise en œuvre d'une interface anti-fissure ainsi que d'un revêtement hydrocarboné, d'un remplacement tant des avaloirs existants que de la canalisation actuelle, de la pose de bordures et de la création d'un trottoir d'un seul côté de cette voirie.

Le devis estimatif affiche 830.000 € TVAC subsidié à 60 % par la SPGE et la DG01.

Mode de marché: adjudication ouverte

23. Le tracteur Deutz AP85 affecté au service environnement en général et à l'entretien des accotements en particulier, a présenté des problèmes importants et imprévus localisés à l'inverseur hydraulique et à l'embrayage. Ces pièces devaient impérativement être remplacées.

Compte tenu de la nécessité d'assurer une visibilité permanente et maximale aux carrefours notamment, le Collège a décidé le 13 avril 2016 que la réparation dont question, ne pouvait souffrir d'aucun délai de sorte qu'il a lancé une procédure de marché publié dans ce dossier.

Il appartient au Conseil de prendre acte de cette décision.

Le coût de ces interventions techniques s'est élevé à 524687€ TVAC

24. Les briques de parement des façades de "Petit Val Saint-Joseph" accusent un taux d'absorption d'humidité élevé. En cause, une porosité de ce matériau d'élévation responsable de désagréments dans plusieurs appartements.

Il est suggéré de procéder à une hydrofugation desdites façades de manière à préserver ces dernières des intempéries et de l'agression des pluies acides et autres polluants.

Le devis estimatif s'élève à 20.000 € TVAC.

Mode de marché: procédure négociée

25. La population scolaire dans les implantations à la Bruyère en général et à Emines en particulier ne cesse de croître.

Il en résulte que la cour de récréation de cette dernière, doit être agrandie et qu'une clôture d'enceinte doit être installée.

De plus, par souci de sécurité également, ce type de protection doit également être placé entre les modules afin d'empêcher toute circulation des enfants entre ces infrastructures.

Le devis estimatif est fixé à 5.000 € TVAC.

Mode de marché: procédure négociée

26. Le service informatique communal souhaite le remplacement de 2 ordinateurs devenus obsolètes. Il propose de recourir à la centrale de marchés de la Province du Hainaut à laquelle la Commune s'est affiliée par délibération du 25 février 2016, pour acquérir le nouveau matériel de substitution.

Le devis estimatif atteint 1500 € TVAC.

27. Certains appareils électroménagers installés dans les appartements du "Petit Val Saint-Joseph" nécessitent un remplacement. Sont concernés, un four encastrable, une taque électrique et un frigo intégrable.

Le devis estimatif s'élève à 1.500 € TVAC.

Mode de marché: procédure négociée

28. le 2 octobre 2003, le Conseil a décidé d'adhérer au Contrat de rivière de la Meuse et de ses affluents, et a approuvé les statuts de cette ASBL par décision du 27 novembre 2008.

Le 27 mai 2010, les 3 contrats de rivière actifs sur le bassin de la Meuse aval ( Hoyoux, Meuse et Haut Geer) ont fusionné et les statuts de l'entité unique ont été acceptés par le Conseil.

Le 27 juin 2013, le programme d'actions 2014-2016 de cet organisme a recueilli l'assentiment communal ainsi que l'attribution d'une aide financière annuelle de +/- 1.000 €.

Aujourd'hui le nouveau programme triennal (2017-2019) des interventions à entreprendre pour améliorer la qualité de l'eau et de l'environnement proche des cours d'eau, a été arrêté et est soumis à l'aval du Conseil. Il en va de même pour la subvention accordée et calculée en fonction du nombre d'habitants et de kilomètres de cours d'eau classés, qui est portée à 1.110,64 € .